



Commune de Montanaire
BUREAU DU CONSEIL

Thierrens, le 1^{er} juin 2022

Convocation à la séance du Conseil communal

MARDI 21 JUIN 2022 A 19H30

Au battoir de Chapelle

Ordre du jour

1. Appel
2. Approbation du PV de la séance du 28.03.2022
3. Communications du Bureau
4. Nomination du bureau et de la commission gestion & finances
5. Préavis N° 03/2022 : Comptes 2021
6. Rapports des délégués aux diverses Associations
7. Communications de la Municipalité
8. Présentation de l'ASIRE « Ambition 2030 »
9. Divers

Les membres du Conseil ne pouvant être présents à la séance sont tenus de s'excuser dans les meilleurs délais (24h à l'avance) auprès de :

Président 079 377 80 69 - conseil@montanaire.ch

Secrétaire 079 768 89 08 - secretaireconseil@montanaire.ch

Nous attirons votre attention sur le fait que la séance sera suivie d'un repas.

Les préavis municipaux, les rapports ainsi que le procès-verbal de la séance précédente sont téléchargeables sur le site sécurisé de Montanaire.

Pour le Conseil communal

Le Président

Michel Gosteli



La Secrétaire

Marjorie Franzini

Les séances du Conseil communal sont ouvertes au public.